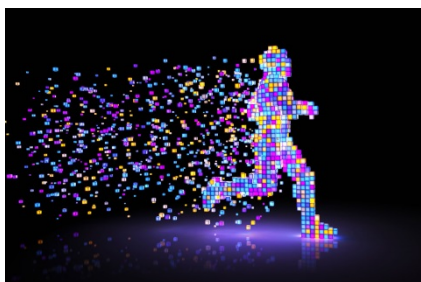


Nantes, le 24 mai 2019

La Région lance « Culture au futur », des collaborations inédites et innovantes au croisement de l'art et des industries créatives et innovantes.

1^{ère} étape : un appel à candidature ouvert aux artistes jusqu'au 24 juin



A l'occasion du Printemps de l'innovation, la Région lance une nouvelle opération intitulée Culture au Futur, une expérimentation inédite reposant sur la collaboration d'artistes, d'entreprises et de laboratoires de recherche. *« Faire dialoguer la recherche et le développement, le monde entrepreneurial et le milieu artistique pour faire germer de nouveaux usages croisant culture et innovations technologiques : tel est l'enjeu de Culture au Futur. C'est un projet phare de la stratégie culturelle que nous déployons depuis*

deux ans en Pays de la Loire, avec la volonté notamment de montrer et faire vivre le mouvement de la création pour entrer dans la culture du 21ème siècle. » explique Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire. *« Nous souhaitons inscrire cette opération dans la durée et en faire une véritable vitrine grand public attestant de notre excellence industrielle, de recherche et d'innovation. Culture au futur s'inscrit pleinement dans notre engagement régional pour le développement de l'industrie Ligérienne et de l'innovation que ce soit à travers les Technocampus, le Plan Industrie du futur, le déploiement de la French Fab, la formation aux métiers de l'Industrie du Futur, les nouvelles solutions industrielles pour l'innovation... »* ajoute Paul Jeanneteau, vice-président en charge du développement économique. Cinq entreprises des Pays de la Loire vont ainsi accueillir en résidence des artistes sélectionnés grâce à l'appel à candidature Culture au Futur lancé cette semaine et ouvert jusqu'au 24 juin. *« Cette opération inédite s'inscrit également dans notre volonté régionale d'accueillir plus et mieux les artistes en renforçant dans toutes les disciplines les résidences qui sont un point fort des Pays de la Loire. »* souligne Laurence Garnier, vice-présidente en charge de la culture.

L'appel à candidatures s'adresse aux artistes du territoire désireux de s'immerger pendant 6 à 8 mois au sein d'entreprises innovantes et créatives. Ouvert jusqu'au 24 juin, il intéresse tous les profils créatifs (individuels ou collectifs) de tous les domaines artistiques : plasticiens, artistes numériques, musiciens, chorégraphes, metteurs en scène, réalisateurs, danseurs, écrivains, gamers, designers, artisans d'art... **Des trinômes artistes / entreprises / laboratoires de recherche vont ainsi combiner compétences créatives, techniques, R&D pour susciter la création d'œuvres à partir de supports technologiques ou de matériaux nouveaux.**

Cinq entreprises (une par département) participent à l'expérimentation, animées par la volonté de réaliser un projet innovant grâce à la mobilisation de talents différents. Ces entreprises sont issues de secteurs variés et mobilisent leurs équipes pour s'investir directement dans une réalisation commune avec les artistes et les chercheurs :

- **Le groupe Algam (44)** : groupe familial fondé en 1971 et basé à Thouaré-sur-Loire, leader du marché français de la fabrication et de la distribution d'instruments de musique et de matériel audio, vidéo et lumière. *L'appel à candidatures auprès des artistes porte sur une innovation unique : la guitare acoustique Lâg HyVibe, guitare connectée et "smart", qui offre de nouvelles façons de jouer.*
- **Le groupe ZeKat (49)** : Groupe industriel basé à Angers qui réunit des PME de hautes technologies dans le numérique et la mécanique, il excelle dans les systèmes cobotiques, les objets connectés (IoT) et l'informatique embarquée. *Trois produits de Groupe Zekat seront mis à disposition pour le*

projet : un moyen de levage ergonomique électrique (en interaction avec l'humain), une poignée connectée qui pilote le moyen de levage à distance et un noyau informatique logiciel pour le fonctionnement d'ensemble.

- **Les Toiles de Mayenne (53)** : Fondées en 1806 dans l'ancienne abbaye de Fontaine-Daniel, les Toiles de Mayenne sont animées par la même famille depuis leur création. *Les 550 tissus de la gamme Toiles de Mayenne seront mis à disposition des artistes, ainsi que des tissus techniques (tissus anti-ondes, tissus en fibre de verre, tissu métalliques etc.).*
- **Le groupe COLART (72)** : Leader mondial du matériel d'art, il gère notamment la marque Lefranc Bourgeois qui fêtera ses 300 ans en 2020. Il se caractérise par une volonté de repousser toujours les limites scientifiques et industrielles de sa fabrication pour rendre la peinture universelle et permettre à chaque passionné de pratiquer son art. *Les artistes seront notamment invités à se pencher sur la gestion des données et la datavisualisation, et pourront utiliser la totalité de la palette de l'entreprise.*
- **Le groupe Mulliez-Flory (85)** : Installé dans le dynamique bassin nord-vendéen depuis presque 200 ans, il y développe tous les savoir-faire liés au textile et aux vêtements professionnels pour tous les secteurs d'activités. Il se positionne aujourd'hui comme le référent en matière d'innovation textile. *Dans le cadre de Culture au Futur, les artistes retenus travailleront sur les fibres hybrides telles que la fibre piezzo électrique permettant de transformer les mouvements en électricité et les vêtements communicants.*

Les prototypes ou œuvres issus de ces collaborations seront présentés au grand public pendant le Printemps de l'innovation 2020 avec l'évènement régional "Incroyable Manufacture !".

• **Pour tout renseignement sur Culture au Futur**

Tel. 06 32 42 03 21

laure.kaltenbach@thecreativetech.fr

armelle.pasco@thecreativetech.fr

<http://www.culture.paysdelaloire.fr/actualites/detail-de-lactu/n/culture-au-futur-quand-lart-se-veut-visionnaire/>

La société CreativeTech, à l'origine et propriétaire du concept de Culture au Futur, s'est associée à la Région des Pays de la Loire. CreativeTech définit la conception du cahier des charges et pilote la gestion de l'appel à candidatures pour l'atelier ainsi que la présélection des projets, en collaboration avec le comité de pilotage de la Région. CreativeTech est l'interlocuteur des candidats pour la phase de réponse et pourra demander aux artistes des éléments complémentaires durant la phase de pré-sélection.

Calendrier de l'évènement

- **20 mai 2019** : lancement de l'appel à candidatures auprès des artistes
- **20 mai – 24 juin 2019 à 12h00** : dépôt des candidatures
- **Octobre 2019** : soirée de lancement avec les artistes et entreprises
- **Juillet 2019 – mars 2020** : déroulé des ateliers
- **Mai - juin 2020** : Evènement de clôture "Incroyable manufacture !" avec exposition des œuvres et prototypes, en présence des artistes

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16